

REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

CDY 2024

1- Principes du Trophée des Mixtes (Manches, Catégories et distances) :

Tous les types de licences permettent d'y participer à l'exception de la licence sans pratique et de la licence découverte 2024.

Une équipe est composée d'une femme et d'un homme de la même catégorie et du même club (quelle soit la catégorie d'âge). Il y a Quatre catégories possibles .

La FFTA a décidé pour 2024 que lors des trophées départementaux, la qualification au Trophée National ne reposera que sur une manche à 18 m en salle (ou en extérieur).

Le CDY propose un Trophée départemental des mixtes qui comprendra 2 manches :

- 1 en salle à 18m qualificative pour le trophée national
- 1 en extérieur aux distances et conditions du trophée national
- Le trophée départemental sera décerné à l'issue de ces 2 manches

Pour qualifier les équipes au trophée national des mixtes, le CDY organisera une manche à 18 m en salle :

<i>catégories en valide et para</i>	18 mètres Salle (ou extérieur)
Arc classique Néo-licenciés (1 ^{ère} licence prise à partir du 01/09/2022) - Toutes catégories d'âge	Blason 60cm
Arc classique (toutes catégories d'âge)	Blason 40cm
Arc à poulies U18/U21/S1/S2/S3	Blason 40cm (4spots)
Arc nu (toutes catégories d'âge)	Blason 60cm

Les archers ayant pris une première licence à compter du 01/09/2022 peuvent également participer en arc classique (sous réserve d'être en capacité de tirer à la distance et taille de blason indiquées).

Le CDY organisera une seconde manche à plus longues distances au début de la saison extérieure. Celle-ci ne sera pas prise en compte pour la sélection au Trophée National mais permet d'apporter une offre loisir complémentaire aux licenciés des Yvelines.

Le Trophée Départemental CDY des Mixtes sera décerné pour chaque catégorie à l'issue des 2 manches (Salle + Extérieur) .

La manche extérieure proposera les mêmes distances et tailles de blason que lors du Trophée National :

<i>catégories en valide et para</i>	Extérieur
Arc classique Néo-licenciés (1 ^{ère} licence prise à partir du 01/09/2022) - Toutes catégories d'âge	30m – Blason 80cm
Arc classique (toutes catégories d'âge)	50m - Blason 122cm
Arc à poulies U18/U21/S1/S2/S3	50m - Blason 122cm
Arc nu (toutes catégories d'âge)	30m – Blason 80cm

REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

CDY 2024

2- Représentation d'un club

Pour la 2^{ème} année du trophée départemental des mixtes dans les Yvelines, le nombre d'équipes par catégorie est limité selon la catégorie et en fonction de la demande de la première année.

L'idée étant de favoriser les échanges entre hommes et femmes et entre les clubs, il est favorisé d'abord la diversité de clubs. En fonction de la place disponible, la possibilité à d'autres équipes d'un même club de participer sera proposée.

	Nombre d'équipes
Arc classique Néo-licenciés (1 ^{ère} licence prise à partir du 01/09/2022) - Toutes catégories d'âge	16
Arc classique (toutes catégories d'âge)	20
Arc à poulies U18/U21/S1/S2/S3	8
Arc nu (toutes catégories d'âge)	8

Un club souhaitant participer, inscrit par catégorie, une équipe. Si il souhaite inscrire plusieurs équipes dans une catégorie, il les mentionne en les priorisant (Equipe 1, Equipe 2, etc).

Le CDY prendra dans l'ordre d'inscription chronologique les 8 ou 16 ou 20 Equipes 1 des premiers clubs qui s'inscriront pour une catégorie.

Si à la date limite d'inscription, il reste des places, seront inscrites les Equipes 2 des clubs en ayant proposées dans l'ordre d'inscription, puis les Equipes 3 etc....

Composition des équipes d'une manche à l'autre :

Si, dans une catégorie, un club ne présente qu'une seule équipe, la composition de celle-ci peut différer d'une manche à l'autre.

En revanche, si le club est représenté par plusieurs équipes, alors la composition de celles-ci doit rester inchangée voire complétée par de nouveaux archers si l'un des membres lors de la manche salle ne peut pas venir lors de la manche extérieure. Mais 2 archers composant une équipe lors de la manche salle et présents sur la manche extérieure devront être dans la même équipe.

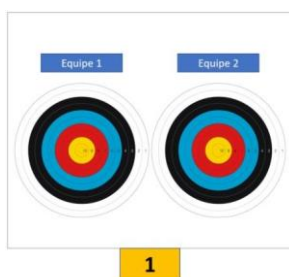
REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

CDY 2024

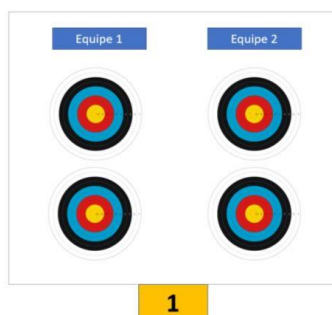
3- Organisation pratique

Pour un tir à 18 m, deux équipes qui se rencontrent tirent sur la même cible.

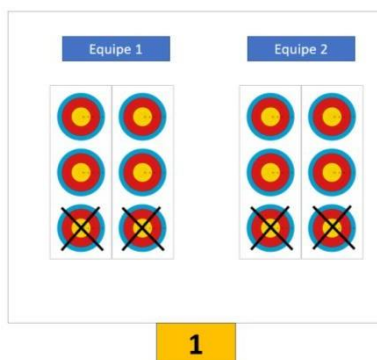
Pour la catégorie 1ère année de licence et les arcs nus, un blason de 60cm pour les 4 flèches de l'équipe sera positionné (2 équipes par cible donc 2 blasons par cible).



Pour la catégorie arc classique (à partir de la troisième année de licence) chaque archer a son blason (un en haut et un en bas) :



Pour la catégorie arc à poulies prévoir 1 spot pour chaque flèche. Les blasons « trispot » peuvent être pliés, découpés...de manière à ne laisser que 4 spots ou laissés entiers.



Si les « trispot » sont laissés entiers (donc 6 spots apparents), les 4 spots du haut seront utilisés. Il sera préférable de le rappeler aux archers avant le début des tirs.

- *L'organisateur doit être attentifs aux cas particuliers de para archers classifiés et notamment ceux devant rester sur la même cible tout au long du trophée.*

En extérieur aux distances de 30 et 50 m, si la place le permet, chaque équipe a sa cible mais il est aussi possible de mettre 2 équipes par cible.

REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

CDY 2024

4- Déroulement et adaptations :

Rappels : pour faciliter l'organisation du trophée des Mixtes, il est possible :

- d'organiser le trophée le soir en semaine ou le WE ;
- d'organiser une catégorie par soir avec le même organisateur ou des organisateurs différents ;
- d'organiser le trophée en dehors de son département ou de co-organiser avec un autre département.
- L'organisation doit être simple sans toutes les contraintes d'un concours sélectif, sur un terrain ou une salle d'entraînement.
 - Une ligne de tir à distance est nécessaire, il n'y a pas de contrainte de distance entre les archers.
 - C'est une compétition loisir, la présence d'un arbitre n'est pas nécessaire mais recommandée.

Une manche est composée de 3 phases :

- un tir de « mini-qualification » (Les mini-qualifications servent à faire la répartition des équipes dans les poules)
- des matchs de poule (pour déterminer les équipes qui prendront part au Big Shoot Off)
- le Big Shoot Off (tir de barrage final pour désigner le vainqueur).

Toutes les phases (mini-qualifications, matchs de poule et Big Shoot Off) se tirent dans le rythme d'un tir par équipe en situation de match.

Lors des mini-qualifications et des matchs de poules, les équipes disposent donc de 80 secondes pour tirer 4 flèches.

Une volée de Big Shoot Off est équivalente à un tir de barrage par équipe mixte. Les deux archers tirent donc une flèche chacun. Les deux flèches doivent être tirées en 40 secondes.

Détails des phases :

Mini-qualification par équipe : échauffement + 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer) – 1min20/volée (durée estimée à 20-25 minutes).

Si des égalités demeurent après l'application des règles de départage (comptage des 10 et 9) : un tirage au sort est effectué.

Pause de 10 minutes : constitution des poules

Organisation des poules :

La répartition des équipes par poule pourra se faire en suivant ces préconisations :

Pour cette édition du trophée des mixtes du CDY, il y aura au maximum 20 équipes.

- De 3 à 6 équipes : 1 poule, toutes les équipes se rencontrent et Big Shoot Off entre les deux premières équipes. (S'il n'y a que 6 équipes dans une seule catégorie, mais plus dans les autres, faire tout de même 2 poules pour ne pas faire attendre les autres).
- De 7 à 12 équipes : 2 ou 3 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 13 à 16 équipes : 4 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.

REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

CDY 2024

- De 17 à 20 équipes : 5 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 21 à 24 équipes : 6 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 25 à 28 équipes : 7 poules, les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.

Fonctionnement des matchs de poule :

- **Matchs en sets pour toutes les catégories** (règlement habituel du tir par équipe mixte en arc classique) :
 - Set gagné = 2 points ;
 - Egalité = 1 point aux 2 équipes ;
 - La première équipe à 5 points a gagné ;
 - Si égalité à 4-4 = tir de barrage.
- Un match gagné = 2 points pour le classement.
- Si nombre impair d'équipes, le match à vide donne une victoire 5-0.
- En cas d'égalité après les matchs de poule, le départage s'effectuera :
 - D'abord sur les points set ;
 - Ensuite le score des qualifications ;
 - Enfin, si l'égalité persiste un tir de barrage sera tiré.

Règlement Big Shoot Off (Shoot off = tir de barrage)

Le **Big Shoot Off** sert à déterminer le vainqueur de la manche du trophée départemental des mixtes. Il se tire entre les vainqueurs de chaque poule sous les yeux de tous les participants. Le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off est déterminé par le nombre de poules de la catégorie.

Il est possible d'organiser un Big Shoot Off même dans les catégories où il n'y a qu'une seule poule (choix de l'organisateur).

Durant chaque volée du Big Shoot Off, l'équipe dispose de 40 secondes pour tirer deux flèches (une flèche par archer).

- Volée 1 : L'ensemble des équipes vainqueurs de poule tire une volée à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes continuent.
- Volée 2 : Les quatre équipes tirent une volée à l'issue de laquelle les 2 meilleures équipes continuent.
- Volée 3 : Les deux équipes finalistes se rencontrent pour déterminer le vainqueur de la manche.

(Dans les catégories avec 2 poules, possibilité de prendre les 2 premiers de chaque poule pour faire 2 volées de Big Shoot Off – Choix organisateur)

Clôture : pot de l'amitié.

Exemple de programme :

- 09h00-09h30 ou 14h00-14h30 : Accueil, greffe
- 09h30-10h05 ou 14h30-15h05 : 2 volées d'échauffement + Mini-qualif par équipe (5 volées de 4 flèches)
- 10h05-10h20 ou 15h05-15h20 : Pause et constitution des poules
- 10h20-11h30 ou 15h20-16h30 : 3 matchs de poules
- 11h30-11h40 ou 16h30-16h40 : Pause et centralisation des résultats

REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

CDY 2024

- 11h40-12h00 ou 16h40-17h00 : Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max 3 barrages)
- 12h00-12h30 ou 17h00-17h30 : Résultats, clôture

5- Classement du trophée départemental

Des points seront attribués en fonction du classement.

Le Big Shoot Off permet de classer les équipes premières de poules. Lors de la première volée, les équipes éliminées seront classées entre elles. La 5^{ème} place sera alors attribuée à l'équipe ayant réalisé le plus haut score sur la volée, puis la 6^{ème} place etc. L'opération est répétée suivant le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off. Si des égalités sont présentes la flèche la plus près du centre déterminera l'équipe la mieux classée. Si l'égalité persiste encore, un tir de barrage sera réalisé.

Sur le même principe, les deux autres volées permettent de définir le 1^{er}, le second, le troisième et le 4^{ème}.

Les seconds de poule suivent donc dans le classement les premiers de poule précédemment classés. Toutes les équipes 2^{èmes} de poules seront classées ex aequo (place attribuée dépendante du nombre de poules).

Les 3èmes suivent de la même manière...

L'attribution de points en fonction du classement comme ci-dessous est une proposition pour effectuer le classement dans le cas où 2 manches seraient organisées (cumuler les points sur chaque manche) :

	Place	Nb points attribués
1ers de poule classés à l'issue du Big Shoot Off	1er	10 points
	2ème	9 points
	3ème	8 points
	4ème	7 points
1ers de poule participant au Big Shoot Off (éliminés après la volée 1 si plus de 4 poules dans la catégorie)		6 points
2ème de poule		5 points
3ème de poule		4 points
4ème de poule		3 points
Autres		0 points

Exemple 1 :

Dans le cas de 3 poules :

	Place	Nb points attribués
1ers de poule classés à l'issue du Big Shoot Off	1er	10 points
	2ème	9 points
	3ème	8 points
2ème de poule	4ème	5 points
3ème de poule	7ème	4 points

REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

CDY 2024

Exemple 2 :

Dans le cas de 6 poules :

	Place	Nb points attribués
1ers de poule classés à l'issue du Big Shoot Off	1er	10 points
	2ème	9 points
	3ème	8 points
	4ème	7 points
1ers de poule participant au Big Shoot Off (2 équipes)	5ème	6 points
2ème de poule	7ème	5 points
3ème de poule	13ème	4 points
4ème de poule	19ème	3 points
Autres	non classés	0 points

6- Trophée Départemental et Trophée national des mixtes

- ***Trophée National des Mixtes 2024***

Le Trophée National des mixtes 2024 aura lieu les 22 et 23 juin 2024 (lieu à définir, les années précédentes, c'était à Chennevières), plus que la compétition, la finalité reste avant tout de favoriser le partage et la convivialité.

Les comités départementaux organisateurs du trophée départemental ont l'avantage d'avoir une place réservée par catégorie (dans la limite des places disponibles, par ordre d'arrivée des inscriptions des équipes).

Les clubs vainqueurs de la manche Salle du Trophée Départemental de chaque catégorie, sont donc prioritaires.

Le CDY prendra en charge l'inscription financière (20€/Equipe en 2023) au Trophée National pour les 4 équipes vainqueurs de la Manche Salle.

Ils devront inscrire leur(s) équipe(s) via l'ESPACE DIRIGEANTS depuis le menu de la Gestion sportive. Une notice de « pré-inscription » est en ligne sur la page du site internet dédiée au Trophée des mixtes et disponible directement depuis ce lien : [aide_inscription_trophee_national_des_mixtes.pdf \(ffta.fr\)](#)).

Il est important lors de l'inscription d'une équipe de mentionner si elle est intéressée par une participation au Trophée National.

De cette manière, si les clubs vainqueurs ne souhaitent pas être présents à la rencontre nationale, le CDY pourra identifier un autre club (choix par ordre de classement) et le préciser au moment de l'envoi des résultats.

L'équipe de club tirant la rencontre nationale pourra avoir une composition différente de celle du challenge départemental (dans le respect de la catégorie).

Les places non utilisées par les départements seront attribuées prioritairement aux clubs

REGLEMENT TROPHÉE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

CDY 2024

ayant participé au trophée de leur département (même s'il y avait moins de 4 équipes dans la catégorie) et ensuite à l'ensemble des clubs affiliés. D'autres équipes pourront s'inscrire au Trophée National dans la mesure où elles auront participé à la manche Salle du trophée départemental. Le CDY donnera à l'organisateur du Trophée national et à la FFTA (Service mixité) la liste des équipes ayant participé au Trophée départemental avant le 30 avril 2024.

- ***Trophée Départemental des Mixtes 2024***

Le classement des équipes se fait sur la base de la somme des points attribués lors de chacune des 2 manches.

Les 3 premières équipes du classement dans chaque catégorie seront récompensées par le CDY

En cas d'égalité de points pour les places de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}, le départage se fera sur la base d'un big shoot off entre les équipes à égalité.

7- Planning prévisionnel du Trophée Départemental 2024 CDY

Manche Salle : Samedi 03/02/2024 et WE du 09 et 10/03/2024

- Samedi 03 février Matin (9h-12h30) : Catégorie NéoLicenciés à COIGNIERES (Gymnase Moulin à vent)
 - A noter que les participants peuvent envisager de faire un passage de Flèches de couleur, l'après midi au concours débutants de Coignièrès.
- Samedi 09 mars Après-midi (14h-17h30) : Catégories Poulies et Arc nu à ELANCOURT (Complexe Sportif Europe)
- Dimanche 10 mars Après-midi (14h-17h30) : Catégorie Arc Classique à ELANCOURT (Complexe Sportif Europe)
- Répartition des catégories et horaires à confirmer
- *Le tarif d'inscription d'une équipe est de 18€ par manche - Pour le TDM 2024, le CDY prend en charge 8€ par équipe par manche.*

Manche Extérieur : WE du 25 et 26/05/2024

- Samedi 25 mai et Dimanche 26 mai à GUYANCOURT (Jeu d'Arc du Complexe Sportif des Droits de l'homme)
- Répartition des catégories et horaires à finaliser après la salle
- *Le tarif d'inscription d'une équipe est de 18€ par manche – Pour le TDM 2024, le CDY prend en charge 8€ par équipe par manche.*

REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

CDY 2024

8- Modalité d'inscription au Trophée Départemental 2024 CDY

Le règlement et le bordereau d'inscription seront envoyés à tous les clubs Yvelinois en décembre 2023.

Chaque club désirant participer envoie par mail au responsable TDM 2024 du CDY, le bordereau d'inscription correspondant pour chaque MANCHE ou pour les 2 .

Un accusé réception mentionnant Heure et Date de réception du mail sera faite au club pour respecter la priorisation en cas de nécessité.

Il est important lors de l'inscription d'une équipe de mentionner si elle est intéressée par une participation au Trophée National. (cf paragraphe 6)

Pour le TDM 2024, le CDY prend en charge 8€ pour chaque inscription à une manche.

Il y aura donc une participation de 10€ à régler par le club pour l'inscription d'une équipe..

Ce règlement est à faire par chèque à l'ordre du CDY Tir à l'arc et à apporter au greffe le jour de la manche concernée.

Un club peut faire un seul chèque pour toutes les équipes qu'il présente ? Ce règlement est à apporter par la 1^{ère} équipe du club qui participe à la manche.